



Paris, le 3 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Nouvel appel d'offres organisé par le Sigeif
pour l'achat groupé de 9 TWh de gaz naturel au bénéfice
de 565 acheteurs publics d'Île-de-France.**

Le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) vient d'attribuer les marchés de son 6^e appel d'offres pour l'achat groupé de 9 TWh (500 millions d'euros) de gaz naturel au profit des acheteurs publics franciliens.

Le Sigeif est le premier acheteur public de gaz en France depuis dix ans : ce nouvel appel d'offres européen a été mené pour le compte de 565 collectivités et établissements publics, tous concernés désormais par l'obligation générale de mise en concurrence des fournisseurs au 1^{er} janvier 2015. Il porte sur la fourniture d'un volume annuel de 3 TWh pendant trois ans (deux ans pour les précédents appels d'offres), répartis sur plus de 10700 points de livraison.

Onze fournisseurs actifs sur le marché des clients publics ont participé à cette consultation.

Après avis de sa commission d'appel d'offres, et au regard des critères liés au prix et au niveau des services associés proposés par les candidats, le Sigeif a attribué les marchés selon la configuration suivante :

- > Les lots 1 et 3 (lot 1 : l'ensemble des OPH, bailleurs sociaux publics et privés et lots 3 : le conseil régional d'Île-de-France, les conseils départementaux, les collèges et universités) ont été attribués à Save, filiale du groupe Idex (1 365 sites, 1,3 TWh/an).
- > Le lot 2 (les plus petits sites de l'ensemble des membres) a été attribué à Direct Énergie (7900 sites, 515 GWh/an).
- > Les lots 4 et 5 (lot 4 : communes et EPCI et lot 5 : hôpitaux, Ehpad, piscines) ont été attribués à ENI (au total : 1 520 sites, 1,1 TWh/an).
- > Enfin, le lot 6 (Cash de Nanterre) a été remporté par Gas Natural (41 GWh/an sur un site).

Les mises en service seront effectives au 1^{er} juillet 2016.

Au terme de six appels d'offres, le Sigeif bénéficie d'une reconnaissance de sa spécificité en matière d'achat de gaz par les autorités et les fournisseurs.

Au regard des tarifs réglementés de vente (faisant encore l'objet d'une indexation mais quasiment plus délivrés aux acheteurs professionnels), les prix obtenus par le Sigeif feraient apparaître, selon les lots, des gains allant de 23 à 32 %. C'est ainsi une économie annuelle substantielle sur leurs factures dont bénéficieront encore les membres du groupement d'achat.

Par ailleurs, et c'est une première, le Sigeif offre à ses fournisseurs la possibilité, à tout moment en cours de marché, de fournir à ses membres du gaz vert (biométhane).

Pour Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif et député-maire de Chaville (92), « L'appel d'offres du Sigeif est, cette année encore, révélateur de la réalité de l'ouverture du marché du gaz. En passant de deux à trois ans la durée des contrats pour la plupart des lots, il illustre également la maturité de cette ouverture. Enfin, fidèle à sa tradition d'innovation, l'appel d'offres du Sigeif prévoit également la possibilité de recourir au biométhane en cours de contrat. »

Contact presse

Christine Marco
C.M.G. Partenaires Conseil
06 88 86 83 49
christine.marco@cmgp.fr